


<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail – Patrie</p> <p>-----</p> <p>MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE</p> <p>-----</p> <p>CABINET DU MINISTRE</p> <p>-----</p> <p>SECRETARIAT TECHNIQUE DU BENEFICIAIRE PRINCIPAL</p> <p>-----</p> <p>Comité National de Lutte contre le SIDA</p> <p>-----</p> <p>Groupe Technique Central</p> <p>-----</p> <p>Secrétariat Permanent</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work – Fatherland</p> <p>-----</p> <p>MINISTRY OF PUBLIC HEALTH</p> <p>-----</p> <p>MINISTER CABINET</p> <p>-----</p> <p>TECHNICAL SECRETARIAT OF PRINCIPAL RECIPIENT</p> <p>-----</p> <p>National AIDS Control Committee</p> <p>-----</p> <p>Central Technical Group</p> <p>-----</p> <p>Permanent Secretariat</p>
--	---	--

Yaoundé, le 17 Avril 2013

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°D13-121/AMI/MINSANTE/CAB/STBP/CNLS/GTC/SP/13 DU 17 Avril 2013
En vue du recrutement d'un Consultant pour l'évaluation à mi-parcours du
Plan Stratégique National (PSN) 2011-2015.

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en œuvre du PSN 2011-2015, placée sous la coordination du GTC/CNLS, met un accent sur les principes suivants : la multisectorialité, la décentralisation des interventions, le renforcement du leadership à tous les niveaux, l'implication accrue des PVVIH, le ciblage des interventions, la prise en compte des aspects transversaux (genre, droits humains et équité), la Déclaration de Paris et les «Three Ones», la planification, la gestion et la budgétisation axées sur les résultats, la bonne gouvernance et le respect de l'environnement.

L'opérationnalisation du PSN se fait à travers des plans sectoriels, régionaux et communaux de lutte contre le VIH, le Sida et les IST. Le suivi de la mise en œuvre, l'évaluation des performances et des progrès se feront dans le cadre du plan national de suivi-évaluation.

C'est pour obéir à cet objectif que le PSN 2011-2015 a été élaboré. Ce plan définit huit (08) axes stratégiques à savoir : 1) Renforcement de la prévention de la transmission du VIH et des IST; 2) Renforcement de l'accès aux soins et au traitement; 3) Renforcement du soutien et de la protection des PVVIH, des OEV et des personnes affectées; 4) Appropriation de la lutte contre le VIH par l'ensemble des acteurs; 5) Renforcement du système de santé; 6) Renforcement du système communautaire; 7) Renforcement de l'information stratégique; 8) Renforcement du Partenariat, coordination et gestion.

A tous ces axes stratégiques sont rattachés des objectifs spécifiques et des résultats (intermédiaires et attendus). Deux évaluations ont également été prévues durant la mise en œuvre dudit plan stratégique notamment, celle prévue à mi-parcours en 2013 et l'évaluation finale au terme de la mise en œuvre en 2016.

C'est pour répondre à cet impératif que le GTC/CNLS diligentera cette évaluation telle que planifiée. Elle sera réalisée avec l'appui de consultants externes. L'enjeu est de fournir aux acteurs intervenant dans la mise en œuvre de ce plan, les informations sur les progrès réalisées durant le processus de mise en œuvre en mettant en exergue les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces les contraintes identifiées et les leçons apprises pour poursuivre, réorienter et/ou inclure les actions et interventions novatrices afin d'optimiser les résultats attendus à terme.

La Section Planification, Suivi et Evaluation en charge du suivi et évaluation du plan stratégique sera en charge de coordonner et suivre la mise en œuvre de cette consultation.

L'évaluation s'adresse à la fois à l'ensemble des 08 axes stratégiques du plan stratégique de façon générale et se focaliser plus sur certaines interventions spécifiques mises en œuvre dans le cadre du plan stratégique et financées soit par le Gouvernement ou conjointement avec d'autres partenaires.

Au regard de ce précède, le Programme Multisectoriel de Lutte contre le Sida (PMLS) envisage de recruter un Consultant qui aura la responsabilité de préparer et de conduire une étude devant permettre de faire une évaluation à mi-parcours du PSN 2011-2015. Dans cette optique, le Ministre de la Santé Publique lance un appel à manifestation d'intérêt à l'intention des Consultants, personnes morales ou physiques qui désirent participer à la pré qualification pour l'opération sus indiquée.

II- OBJET

Le présent avis a pour objet la pré qualification des Consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé pour l'évaluation à mi-parcours afin d'apprécier les résultats de la mise en œuvre des deux premières années du PSN 2011-2013, pour fournir aux acteurs clés les informations sur les progrès réalisés, les contraintes et les leçons apprises pour réorienter les actions et interventions afin d'optimiser à terme les résultats attendus du PSN.

De façon spécifique il s'agit de :

- ✓ Evaluer et Analyser les progrès réalisés de la mise en œuvre du PSN 2011-2015 par rapport aux résultats attendus au cours de ces 2 premières années (2011 et 2012) ;
- ✓ Identifier les forces, faiblesses, les opportunités, les menaces, et les contraintes dans la mise en œuvre ;
- ✓ Tirer les leçons de la mise en œuvre du plan stratégique pour réorienter les actions et interventions capables d'améliorer la mise en œuvre pour la 2^{ème} période du plan ;
- ✓ Formuler des recommandations et propositions de pistes pour améliorer à terme la mise en œuvre des axes stratégiques ;
- ✓ Valider les résultats de l'évaluation par les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PSN 2011-2015.

III – FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2013.

IV- ETENDUE DE LA MISSION DU CONSULTANT

Cette étude sera conduite par un consultant, sa mission consistera à :

- ✓ Proposer un plan de mise en œuvre de la mission d'évaluation qui sera validé par le GTC/CNLS ;
- ✓ Proposer les questionnaires pour l'évaluation sur la base des questions adressées à l'évaluation ;
- ✓ Collecter, compiler et analyser les données et informations primaires et secondaires ;
- ✓ Rédiger le rapport de l'évaluation et le soumettre pour commentaire ;
- ✓ Présenter les résultats de l'évaluation aux acteurs (le GTC/CNLS et les partenaires impliqués dans le financement et la mise en œuvre du PSN) ;
- ✓ Finaliser le rapport de l'évaluation ;
- ✓ Soumettre le rapport final de la mission de consultation.

V – PARTICIPATION

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Consultants, personne morale ou physique, ayant des qualifications universitaires et professionnelles avérées en suivi évaluation et dans le système de santé du Cameroun.

VI- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION DU CONSULTANT

La pré qualification sera faite sur la base des critères ci-après :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine des sciences sociales/médecine/économie de la santé/suivi évaluation et avoir une formation équivalente d'au moins cinq ans dans le domaine de la planification ou en gestion axée sur les résultats ;
- ✓ Avoir l'expertise dans le domaine du suivi et évaluation du secteur de la santé.
- ✓ Avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine du suivi & évaluation;
- ✓ Avoir une connaissance du système de santé camerounais ;
- ✓ Avoir participé au moins 3 fois au processus d'évaluation d'un projet ou d'un plan stratégique dans le domaine du VIH/sida;
- ✓ Avoir une excellente capacité d'analyse de synthèse et de rédaction des rapports d'évaluation.
- ✓ Maîtriser parfaitement de l'anglais et du français;
- ✓ Maîtriser l'outil informatique pour les traitements de texte et l'analyse des données.

VII- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURES :

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants intéressés, à manifester leur intérêt et à fournir un dossier présenté dans deux enveloppes cachetées sous pli anonyme fermé.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives » et contiendra les documents ci-après en cours de validité:

- la copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
- la copie certifiée conforme du titre de patente pour les cabinets ;
- le Certificat d'imposition ou de non imposition ;
- l'attestation de non redevance;
- une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu du siège social du soumissionnaire ;
- une attestation de soumission signée d'un responsable de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI.

N.B: les pièces administratives requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être datées de moins de trois mois. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du Candidat concerné.

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « Offre Technique » et contiendra les documents techniques comprenant :

- une lettre de motivation datée et signée du candidat ;
- les documents de présentation de la structure assortie des CV du principal responsable et des personnels employés signés des concernés ;
- la copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- les références pertinentes du Candidat (copies des contrats, attestation de service fait etc).

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel concerné considéré la note zéro (0). Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie.

VIII- DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, devront être déposés sous pli unique et fermé contre décharge, au Secrétariat de la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le SIDA (GTC/CNLS), porte 010, situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, à coté de l'école publique du camp Bove **au plus tard le 13 mai 2013** à 15 heures, et devront porter la mention suivante sur la grande enveloppe : « **Avis de sollicitation à Manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un Consultant pour l'évaluation à mi-parcours du PSN 2011-2015**».

IX- CRITERS D'EVALUATION

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivant :

N°	Critères	Points /100
01	Ancienneté dans le domaine du VIH/SIDA	10
02	Expérience spécifique liée à la mission et références pour les prestations similaires	30
03	Expertise dans le domaine du suivi évaluation	25
04	Connaissance du système de santé du Cameroun	10
05	Disponibilité et qualification des personnels	25

X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Section Passation des Marchés du GTC/CNLS, B.P : 1459 Yaoundé, Tel : 22 22 57 58, Fax : 22 23 34 39.

La présentation générale de l'opération est contenue dans les Termes de Référence, mais la description finale sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) à l'issue de la phase de pré qualification.

Ampliations :

- MINMAP
- MINSANTE (pour affichage)
- ARMP (pour publication)
- GTC/CNLS (pour affichage)
- ARCHIVES

Le Ministre de la Santé Publique

André MAMA FOU DA